

Envoyé en préfecture le 14/12/2021

Reçu en préfecture le 14/12/2021

Affiché le

ID : 019-200078947-20211126-2021_26_11_15-DE



Syndicat
de la Diège

EXTRAIT DU REGISTRE DES DU COMITE DU SYNDICAT

DELIBERATIONS
DE LA DIEGE

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six novembre à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Avenue du Gaud à MEYMAC, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : BERTRANDY Pierre

Date de convocation : 28/10/21

Membres en exercice : 134

Présents : 108

Votants : 108

Pour : 108

Contre : 0

Référence DIEGE : 2021-26-11-15

Objet : Budget annexe ASSAINISSEMENT 2021 – Décision modificative n°3

Monsieur le Président propose de modifier le budget annexe ASSAINISSEMENT 2021 afin de tenir compte des dépenses d'investissements autorisées avant l'adoption du budget primitif par la délibération n°2020-B-04-12-11 du 4 décembre 2020.

Après en avoir délibéré, les Membres du Comité :

- APPROUVENT la proposition du Président ;
- DECIDENT de modifier le budget annexe ASSAINISSEMENT 2021 comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
		➤ C/2031 : + 5000 €	➤ C/1641 : + 5 000 €
Total : 0 €	Total : 0 €	Total : + 5 000 €	Total : + 5 000 €

- AUTORISENT le Président à signer tous les documents administratifs correspondants à ces écritures.

Fait et délibéré à MEYMAC,
Le 26/11/2021
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

